Expérimentation zéro chômage longue durée et matériaux biosourcés : préconisations du CESE

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 04/11/2015

Saisines liées :
EXPÉRIMENTATION "TERRITOIRES ZÉRO CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE" : LES CONDITIONS DE RÉUSSITE
LES FILIÈRES LIN ET CHANVRE AU CŒUR DES ENJEUX DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ÉMERGENTS
Revoir la séance du 10 novembre 2015

Au programme de cette plénière :

Présentation du projet d'avis intitulé "Expérimentation « territoires zéro chômage de longue durée » : conditions de réussite "

Présentation du projet d'avis intitulé "Les filières lin et chanvre au cœur des enjeux des matériaux biosourcés émergents"

Expérimentation « territoires zéro chômage de longue durée » : conditions de réussite

Projet d'avis présenté par M. Patrick Lenancker, rapporteur au nom de la section du travail et de l'emploi présidée par Mme Françoise Geng.

L'augmentation du chômage et, plus particulièrement, du chômage de longue durée est une réalité préoccupante dans la plupart des pays de l'OCDE depuis 2008. Avec un accroissement de 56% du nombre de chômeurs de longue durée entre 2008 et 2013, la France n'a pas échappé à cette tendance. Dans ce contexte, la recherche de solutions doit s'intensifier : la privation durable d'emploi a des effets particulièrement graves sur les personnes qui en sont victimes et sur le fonctionnement global de l'économie. Les chômeurs les plus éloignés du marché de l'emploi sont aussi ceux qui ont le moins de chance de retrouver un emploi en cas de reprise de la croissance.

Face à cette réalité préoccupante et à la nécessité d'intensifier la recherche de solutions, Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale a saisi le 29 juillet dernier le Conseil économique social environnemental sur le problème du chômage de longue durée et sur la possibilité d'expérimenter un «Fonds zéro chômage de longue durée». A travers une analyse constructive, la section du travail et de l'emploi précise les apports et les conditions de réussite du projet d'expérimentation, sur quelques territoires particulièrement mobilisés pour remédier à la privation durable d'emploi.

Les filières lin et chanvre au cœur des enjeux des matériaux biosourcés émergents

Projet d'avis présenté par Mme Catherine Chabaud, rapporteure au nom de la section de l'environnement présidée par Mme Anne-Marie Ducroux.

Les enjeux climatiques et plus généralement environnementaux, conjugués à l'épuisement des ressources minérales et pétrolières, conduisent à explorer de nouveaux matériaux issus du végétal. Émergent ainsi des objets conçus avec du maïs, de la pomme de terre, ou intégrant de la fibre de lin et de chanvre.

Le projet d’avis de la section de l'environnement aborde plus particulièrement les potentialités environnementales, mais aussi sociales et économiques de ces deux fibres végétales, pour contribuer à une société moins dépendante des hydrocarbures.

La section formule un ensemble de préconisations concrètes qui tendent à créer un cadre plus favorable aux innovations issues lin et du chanvre en France, autant dans le design, les objets de sports ou loisirs, l’automobile que plusieurs utilisations possibles dans la construction.

© - copyright CESE - Novembre 2026